

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 9 (1901)
Heft: 8

Artikel: Le vieux Lausanne
Autor: Dumur, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-10727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE VIEUX LAUSANNE

(Suite)

Dans un petit mémoire sur les antiquités romaines découvertes au Bois-de-Vaux en 1804, M. l'ingénieur A.-H. Exchaquet traduit *Lacum Losanne* de la carte de Peutinger par *Lausanne-le-lac*, et semble n'en faire que le port d'un autre Lausanne qu'il placerait apparemment là où se trouve notre ville moderne.

M. Exchaquet est le seul qui suppose ainsi l'existence simultanée de ces deux centres d'habitation ; à part lui, tous les auteurs qui se sont occupés du sujet s'accordent, croyons-nous, à reconnaître que Lousonna de Vidy est le berceau de la ville actuelle de Lausanne et que celle-ci est donc de date plus récente.

Cette dernière manière de voir nous parait préférable, eu égard entre autres à l'extrême rareté de débris romains dans la ville nouvelle indépendamment de ceux qui y ont été apportés comme matériaux de construction¹ ou comme objet d'ornement et de curiosité.

¹ M. Troyon et M. Næf disent que les soubassements de la cathédrale de Lausanne sont faits, en partie, d'énormes blocs de corniches tirés du Lousonna romain. L'édifice renfermerait aussi plusieurs colonnes de même provenance. D'autres font observer que jusqu'ici on n'a pas trouvé à Vidy les traces de monuments assez importants pour fournir des matériaux de cette taille. Ils pencheraient donc à croire que les soubassements de la cathédrale viennent d'Avenches.

Quant aux rapports de filiation entre Lousonna et Lausanne, ils ne sauraient être mis en doute, car, sans même parler de la tradition, ils résultent suffisamment de la similitude, on pourrait presque dire de l'identité des noms et de la grande proximité des lieux.

Les déplacements de villes et de villages, ou parfois leur dédoublement, ne sont pas rares. Dans nos contrées on peut facilement en trouver plusieurs exemples assez caractéristiques : à Octodurum, Martigny-Ville et Martigny-Bourg ; au Bévieux (Bex-Vieux) et à Bex ; à Pennelocos, Compengie et Villeneuve ; à Joulens et Morges ; à Basuges et Saint-Prex ; à Boscéaz, Tabernae et Orbe ; à Eburodunum et Yverdon, etc.

Préciser les dates et les circonstances particulières des transformations qui se sont produites dans chacune de ces localités serait chose toujours difficile et parfois impossible ; mais le fait du déplacement n'en reste pas moins acquis.

Pour Lausanne le peu qu'on a dit sur ce sujet est fort contradictoire et ne sert guère qu'à montrer combien rares, ténus et fragiles sont les fils conducteurs dans de pareilles recherches.

Citons l'avis de quelques auteurs modernes.

Dans son *Histoire de l'Helvétie et du canton de Vaud*, M. Marc-Antoine Pellis dit que la destruction de Lausanne est indubitablement due à la chute du Tauretunum et à l'inondation qui s'en suivit. En 581 Marius, évêque des Aventiciens, vint s'établir dans la ville naissante de Lausanne que construisaient alors les habitants de Lousonna échappés au désastre qui les avait frappés.

Louis Levade rappelle que les Huns, les Goths et les Vandales firent plusieurs irruptions dans l'Helvétie au IV^e et au V^e siècle et y brûlèrent toutes les villes. Lousonna fut du nombre et c'est à ce moment que ses habitants fondèrent Lausanne.

Pour MM. Martignier et A. de Crousaz, Lousonna paraît avoir subsisté jusque vers le VI^e siècle. C'est après la ruine de cet ancien bourg que ceux de ses habitants qui avaient survécu transportèrent leur demeure à 45 minutes plus à l'est. Vers la fin du VI^e siècle le moderne Lausanne avait déjà acquis une certaine importance.

Dans un article intitulé « Lausanne et sa cathédrale au commencement du XVI^e siècle » (*Annuaire vaudois de la Suisse romande*), nous lisons ces étranges lignes : « Il n'y avait vers l'an 600, au lieu où s'élève aujourd'hui Lausanne ni temple, ni cité. De sombres forêts couvraient les trois collines quand le sage Marius y transporta le siège épiscopal. »

Entre ces diverses versions l'écart est d'un siècle, presque de deux ; voyons si on ne pourrait pas le réduire et peut-être même préciser quelque peu.

La première manière de voir qu'il convient d'examiner est celle formulée par M. A. Pellis. Si elle était fondée, tout serait dit puisque nous aurions ainsi la date certaine de 563.

On sait les polémiques, parfois fort vives, auxquelles a donné lieu l'étude de la chute du Tauretunum, les uns voulant qu'elle se soit produite au Bois-Noir, un peu au-dessus du défilé de Saint-Maurice, et les autres soutenant au contraire que le véritable théâtre de la catastrophe se retrouve plus bas, dans la plaine du Rhône, à la Dérotchaz vers la porte du Scex¹. Il ne saurait nous convenir de rouvrir le débat. Rappelons simplement que les auteurs contemporains qui parlent de cette chute de montagne, Marius, évêque d'Avenches et Grégoire de Tours, sont assez sobres de détails et que s'ils mentionnent le fait de villages détruits sur les rives

¹ Les récentes découvertes de M. le chanoine Bourban, de St-Maurice, seront un argument nouveau pour les auteurs qui placent au Bois-Noir la chute du Tauretunum.

du lac, c'est d'une façon générale et sans citer d'autre nom que celui de Genève dont le pont et les moulins furent, disent-ils, emportés. Ce ne sont donc que les chroniqueurs et les historiens subséquents qui ont cru pouvoir spécifier davantage.

Quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur l'emplacement du Tauretunum et sur les effets produits par sa chute dans la plaine du Rhône et les localités voisines, il est assez facile de se représenter l'inondation faisant fureur à Genève, où le lac est fort étroit, tout en laissant intact, ou à peu près, le territoire de Vidy au-devant duquel s'étend une nappe d'eau considérable. Sur ce rivage n'apparaît aujourd'hui aucune trace de cataclysme et au lieu d'un sol bouleversé on y reconnaît, au midi de l'ancien bourg, des terres de jardins proprement criblées et sans mélange de gravier. Au surplus, la partie haute de Lousonna était à quelque distance du lac et ne pouvait que difficilement être atteinte par une vague et moins encore balayée complètement. En fait ce sont des charbons et des traces de feu qui caractérisent ses ruines. Le bourg aurait donc péri, non par l'inondation, mais par l'incendie.

Un autre ordre d'idées encore nous porte à croire que la destruction de Lousonna, ou du moins la fondation de Lausanne, remonte à une date de beaucoup antérieure à celle de 563.

On sait que Saint-Maire souscrivit, en 585, au II^e concile de Mâcon, en qualité d'évêque d'Avenches ¹ et qu'il mourut et fut enseveli à Lausanne en 594 ². La translation de l'évêché, qui eut lieu entre ces deux dates, suppose nécessairement que le nouveau siège de Lausanne était digne de l'honneur qu'on lui faisait.

¹ *Marius episcopus ecclesiae Aventicæ subscripsi.*

² Martin Schmidt, Mém. hist. sur le diocèse de Lausanne.

L'ermite, qui veut se livrer à des exercices de piété et à de solitaires méditations, recherche le silence du désert et adopte pour demeure une simple grotte. Tout autre est le rôle de l'évêque : il doit instruire, convertir et diriger un troupeau et cette tâche, pour être utile, doit s'accomplir dans des centres populeux. Déjà le concile de Sadique, en 347, comprenait cette nécessité et faisait défense d'ordonner un évêque pour un village ou pour une petite ville qu'un seul prêtre pouvait desservir. L'évêque, au VI^e siècle, n'est point encore un prince, mais il est le représentant naturel de la civilisation en face de la barbarie. Ami des humbles, protecteur des faibles, l'évêque s'est acquis promptement une place considérable dans la société nouvelle qui s'élabore ; il possède la pleine juridiction sur les clercs, les veuves, les orphelins, les affranchis, et, officiellement, joue le rôle de défenseur de la cité. Armé de toute l'autorité que lui confère la religion, il peut tenir tête aux puissants de la terre.

Rappeler ces choses, c'est assez dire qu'un évêque, crossé et mitré, venant s'établir en pleine forêt est une conception décidément malheureuse. Contraint d'abandonner la capitale de l'Helvétie, jadis si brillante et si renommée, Saint-Maire dut choisir pour son nouvel établissement une ville de quelque notoriété et par là-même déjà ancienne. En vingt-cinq ou trente ans Lausanne n'aurait pu devenir qu'une bien petite bourgade, et il faut ainsi reporter sa fondation non à 563, mais à plus d'un siècle en arrière.

Si cette date de 563, qui eût été si commode, nous échappe, en voici d'autres écloses en quelque sorte du sol pour faciliter nos recherches : celles des monnaies romaines qu'on retrouve dans les ruines de Lousonna. Sans doute ces pièces ne portent pas de millésime, mais leur effigie fournit des indications suffisantes.

Pour autant que nous sommes bien renseignés, ces monnaies sont des empereurs et autres personnages suivants :

Auguste (31 av. J.-C. à 14 ap. J.-C.); Claude (41 à 54); Titus (79 à 81); Domitien (81 à 96); Trajan (98 à 117); Adrien (117 à 138); Antonin-le-Pieux (138 à 161); Faustine I^{re} (femme d'Antonin); Faustine II^e (femme de Marc-Aurèle); Commode (180 à 192); Lucilla (sœur de Commode); Septime-Sévère (193 à 211); Balbin (237 à 238); Philippe (244 à 249); Gallien (260 à 268); Salonine (femme de Gallien); Probus (276 à 282); Maximien (286 à 310); Constant (337 à 350).

Ainsi jusqu'au milieu du IV^e siècle, à Lousonna, on vit, on trafique, l'argent circule, et, par un heureux hasard, de temps à autre quelque pièce roule dans un coin, s'égare et ne réapparaîtra qu'au bout de plusieurs siècles pour venir raconter aux curieux modernes sa petite histoire. Mais voici que depuis l'an 350 le silence se fait, et semble-t-il un silence de mort. L'explication est facile à trouver.

Dès le III^e siècle l'Helvétie avait eu beaucoup à souffrir des invasions des barbares qui, des extrémités de l'Asie et de la Germanie, commençaient à se ruer sur l'empire romain en pleine décomposition. Pour nos contrées, entre tous ces peuples envahisseurs, les Allemanes se firent particulièrement redouter. Ce sont eux qui vers 260, dans une première expédition, brûlèrent Avenches et la firent descendre au rang de petite ville (*Aventiculum*). Repoussés en 360 les voici qui apparaissent de nouveau, rompent les lignes de défense qui leur sont opposées, dévastent les territoires qu'ils parcourent et font tout fuir devant leurs hordes belliqueuses. Enfin, las de carnage, ils s'établissent en 379 au pied des Alpes, sur la rive droite de l'Aar, et y restent plus ou moins cantonnés.

Au cours de cette dernière incursion les Allemanes avaient détruit beaucoup de villes, mais celles surtout qui ne possédaient pas de solides murailles. Un travail géographique que l'on suppose être du temps d'Honorius (395-423), et connu

sous le nom de Notice des provinces et des cités de la Gaule, fournit sur ce point des renseignements qui, pour notre sujet, offrent un intérêt tout particulier. Nyon (*civitas Equestrium Noiodunus*), Avenches (*civitas Elvitorum Aventicus*), Yverdon (*castrum Ebredunense*), sont, dans nos contrées, les seules localités que mentionne la Notice. De *Losonne* ou *Lousonna* il n'est plus question ; les Allemanes en avaient sans doute fait un monceau de ruines¹. Lausanne, peut-être en voie de formation, était encore ignoré.

Ainsi violemment expulsés de leurs demeures, ceux des habitants de Lousonna qui avaient échappé à l'ennemi ne songèrent d'abord qu'à fuir et longtemps peut-être ils se cachèrent au profond des bois et menèrent une vie errante. Enfin quelques rares familles se hasardèrent à reprendre possession de leurs ruines pour y relever tant bien que mal leurs demeures. Ce fut là l'origine de ce hameau de Vidy dont nous avons déjà parlé. (*Revue historique vaudoise*, décembre 1900). D'autres fugitifs, moins rassurés mais désireux eux aussi de rester dans la contrée à laquelle se rattachaient tous leurs souvenirs, cherchèrent un peu plus haut, dans le vallon de la Laus, quelque lieu propice pour un nouvel établissement et choisirent la position de notre ville actuelle. A défaut d'histoire documentée, telle est du moins l'opinion généralement admise qui a le mérite d'être fort plausible. Il est manifeste, en effet, que les premiers fondateurs du Lausanne moderne n'avaient point encore oublié le nom de Lousonna, qu'ils l'aimaient et voulaient si possible le perpétuer.

L'auteur des *Chroniques de Vaud* dit quelques mots de la fondation elle-même et sert à souhait les imaginations avides

¹ Les Allemanes firent encore une invasion dans la Bourgogne transjurane en 610 et y portèrent l'incendie ; mais à cette époque, croyons-nous, Lousonna était déjà détruite. Lausanne, en tout cas, était fondée depuis longtemps.

de détails et faciles. « Pour lui c'est Aurelian, empereur » de haute stature, nerveux, trop convoiteux de vin et » de viandes, d'une discipline singulière qui du temps » de Foelix pape, environ l'an 5463 (du monde) et à la » nativité de Christ 264, commença à bastir *le bourg de* » *Lausanne*, parce qu'il voyoit les ruines de la ville d'Ar- » pentras garnies de belles et bonnes pierres, dont il disoit » que la sagesse d'un prince estoit de ne laisser rien perdre » de ce qui luy pouvoit servir pour la préservation de son » pays. »

Les *Chroniques de Vaud*, dans ce passage, donnaient, semble-t-il, au mot de *bourg* une signification toute générale; d'autres crurent devoir préciser et Plantin, ailleurs si prudent, laissa courir sa plume : « On tient », dit-il, « que *la rue de Bourg* est la plus ancienne de la ville et que c'en est le commencement » ; puis accentuant encore : « La tradition porte » « que tout le quartier de la Cité estoit jadis en forest, qu'en » ce temps-là il n'y avoit rien en estre que la rue de Bourg, » comme estant au grand passage; qu'en ceste forest la » Vierge Marie s'apparut à un certain homme (qui y coupoit » du bois et qui s'étant blessé était tombé en une grande » pasmoison; étant revenu à soy, il raconta sa vision¹); à » l'occasion de quoy, comme la superstition est inventrice » de tout, on y bastit une chapelle, et, par succession de » temps, on extirpa tout le bois des environs, et y bastit-on » des maisons. »

Chose à noter, le Cartulaire de Conon d'Estavayer qui, au XIII^e siècle, s'est appliqué à recueillir pieusement tous les miracles opérés par Notre-Dame de Lausanne et qui les détaille même dans un chapitre spécial, ne dit, sauf erreur, pas un mot du bûcheron de la Cité et de son extase, ce qui porterait à croire que cette légende serait d'origine relative-

¹ Les mots entre parenthèse sont une adjonction postérieure.

ment récente. L'existence d'une petite chapelle sur l'emplacement de la cathédrale, ou aux environs, n'aurait rien d'ailleurs que de très normal, car nombre d'églises renommées ont eu des commencements tout aussi modestes. Il ne serait même pas impossible, croyons-nous, que déjà à la fin du IV^e siècle, ou au commencement du V^e, la réputation d'un saint personnage ait été pour quelque chose dans le choix de l'emplacement de Lausanne. L'occupation de la colline de Bourg, de préférence à toute autre, nous paraît d'autre part très peu probable et même manifestement contraire à des préoccupations qui, dans ces occurrences malheureuses, devaient être d'un grand poids.

Les anciens habitants de Lousonna étaient des fugitifs cherchant à échapper, non pas comme quelques auteurs l'ont cru, aux atteintes des hautes eaux du lac, mais bien à celles, autrement redoutables, des hordes barbares qui se disputaient l'empire et parcouraient l'Europe le glaive et la torche à la main. Comment donc se ferait-il que cette population, encore saisie d'épouvante au souvenir du passé et anxieuse de l'avenir, eût abandonné Vidy et la colline du Bois-de-Vaux pour chercher refuge sur une simple croupe allongée, sans accident de terrain, sans moyens de défense naturels au midi, à l'est et à l'ouest et ne présentant une rampe quelque peu accentuée que du côté du nord? Autant certes eût valu reconstruire des maisons dans la plaine.

A quelques cents pas seulement, dans l'angle compris entre la Laus et son affluent la Louve ou Loue, se dressait d'autre part, comme pour appeler l'attention, un mont rocheux, abrupt, partout de difficile accès et protégé peut-être par un marécage (*palus*¹). C'était là une véritable citadelle préparée par la nature contre les envahisseurs et que

¹ Volontiers les auteurs qui s'occupent de Lausanne font venir le nom du quartier de la Palud du latin *palus*, *paludis*, le marais, sans doute à raison du *d* final de ce nom. Certains documents en langue française

quelques abatis d'arbres suffisaient à rendre inexpugnable. Des hommes accablés par les revers, conscients de leur faiblesse et rendus perspicaces du fait même de leur infortune, durent immédiatement comprendre l'importance d'une pareille position et ne manquèrent pas de l'occuper. Il faut donc croire que c'est là, et non ailleurs, qu'ils jetèrent les premiers fondements de la ville nouvelle¹.

Dans l'attente de jours meilleurs nos fugitifs n'eurent peut-être immédiatement en vue que la création d'un refuge provisoire et, comme matériaux, n'utilisèrent guère que le bois qu'ils avaient sous la main en abondance. Ces commencements chétifs et précaires correspondaient à une époque de transition et ne pouvaient laisser de traces bien caractéristiques ; ainsi s'expliquerait assez facilement la pauvreté des débris romains parvenus jusqu'à nous. D'ailleurs les générations subséquentes n'ont cessé dès lors de fouiller et de bouleverser le sol, et leurs travaux répétés firent nécessairement disparaître beaucoup de choses. Ce fut la construction de l'église de St-Thyrse, de l'important prieuré de St-Maire, des premières cathédrales, de l'évêché, des églises et chapelle de St-Paul, de St-Etienne, de St-Maur. En 1219 survint un grand incendie, puis en 1235 un second plus désastreux encore. Tout absolument tout était à recommencer par la base. A partir de la fin du XIV^e siècle le château épiscopal

remplacent ce *d* par un *s*, ce qui permettrait peut-être l'étymologie tirée de *palus*, *pali*, le poteau de justice. D'ancienne date le pilori se dressait en effet sur la place de la Palud.

D'autre part, déjà au XIII^e siècle. le cartulaire (p. 402) mentionne le « casale Bosonis in palude » et le commentaire du Plait général écrit toujours « palus, paludis ».

¹ Jadis le chemin principal de Vidy à Lausanne remontait la vallée de la Laus (le Flon), en passant par le Bois-de-Vaux et Malley, débouchait en Pepinet et par la Palud et la Mercerie grimpait à la Cité. Le Petit St-Jean, la rue du Pré et la Cheneau-de-Bourg faisaient partie de la route d'Italie.

(Voyez sur ce point R. Blanchet, Lausanne, p. 129).

vint occuper l'extrémité septentrionale de la colline et prit sans doute la place d'antiques constructions. Les murs et les portes de ville subissaient d'ailleurs à différentes époques des modifications profondes et en 1587 le vaste bâtiment du collège transformait une superficie de terrain considérable. Ailleurs le château de Menthon en faisait tout autant à une époque encore mal connue.

Après tous ces changements et le travail destructeur des hommes et des siècles quels restes matériels aurions-nous à montrer pour la période qui s'est écoulée de l'an 600 à l'an 1000?... Une colonne et une fenêtre du vieil évêché, un chapiteau, un petit reliquaire en ivoire... c'est peu pour l'œuvre de quatre siècles. Quoi d'étonnant si les témoins de la civilisation romaine ne sont pas plus nombreux?... une statuette en bronze trouvée à la Mercerie et qui représente un Jupiter gaulois levant la main vers le ciel ; un fragment de tuile provenant de la Madeleine, d'autres du Champ-de-l'Air et de la Cité elle-même (côté méridional de la cathédrale) et enfin quelques lettres seulement d'une inscription lapidaire recueillie en Couvaloup, mais qui, apparemment, était tombée là de plus haut¹. Ce dernier morceau, comme les blocs qui servent de base à la cathédrale, pourrait avoir été apporté de Vidy ou d'ailleurs, et dans ce cas n'aurait pas de signification décisive.

Mais si le marbre parle peu et si de trop rares débris matériels ne sont qu'un commencement de preuve, le nom même de Lausanne a, pensons-nous, une provenance certaine et, dans son genre, constitue au point de vue de la filiation avec Lousonna un véritable monument que l'âge n'a pu détruire. A leur tour les qualificatifs successivement attribués à la ville nouvelle ouvrent des perspectives qu'on ne saurait négliger.

¹ Sur la colline de Bourg on n'a jamais trouvé, sauf erreur, le moindre débris romain.

Une expression, celle de *Lausannense castrum*, qui apparaît dans les documents les plus anciens est, à première lecture, plutôt énigmatique, mais, bien comprise, pourrait être particulièrement instructive.

Dans son acception première, *castrum* doit s'entendre, non d'un bâtiment isolé et unique, mais bien de tout un ensemble de constructions réunies en vue de la défense. Au lieu de traduire ce mot par celui de château, il conviendrait mieux de le faire par celui de forteresse ou de place forte.

Au moyen âge *castrum* se dit aussi, par opposition à *civitas*, d'une ville de moindre importance.

Le *Lausannense castrum* n'est mentionné que très rarement, par exemple en 890, 899 et 912 comme le lieu où l'on avait instrumenté certains actes ; mais bientôt il disparaît et ne serait ainsi que le dernier écho d'un état de choses plus ancien. En 912, un certain Austerius, voulant faire donation à Boson, évêque d'Avenches soit de Lausanne, de biens situés à Combremont rière Granges, se transporte à Lausanne (*venit in Lausonna castro in ecclesia sancte Marie*), et il semble que par ces mots on désigne la Cité d'une façon générale.

La demeure de l'évêque est appelée *palatium Lausannense* en 1193, *palatium episcopi* en 1214, 1224, etc., parfois, plus modestement, *domus episcopi* (1219) mais, notons-le bien, jamais *castrum*.

Quant à un château de rois de Bourgogne transjurane ou de comtes, auquel certains auteurs semblent avoir pensé, nous n'en trouvons pas trace à Lausanne ; s'il a existé quelque part, il est peu probable qu'il ait porté ce nom-là vu sa signification particulière et différente.

Lorsqu'entre 1144 et 1158 le comte Amédée de Genève commença à manifester des intentions hostiles contre l'évêque de Lausanne, ce fut en élevant aux abords de cette ville (*in eminentiori loco*) une maison forte ou une tour (*domum*

muratam immo turrim) et point du tout un *castrum*. D'ailleurs, sur les instances de l'évêque, cette construction ne tarda pas à être rasée jusque dans ses fondements.

Le *Lausannense castrum* du IX^e siècle pourrait être ainsi une réminiscence du camp retranché des premières origines et la simple survivance dans le langage d'une expression précédemment courante après même que la ville, devenue plus importante, eut obtenu le qualificatif de *civitas* (cité).

Civitas !... mot sonore et tout romain, longtemps répété d'une extrémité de l'univers à l'autre, c'était la cité antique, c'est-à-dire, à l'origine, l'état et la patrie. A ce mot se rattachait, par un lien étroit, celui de *civis* (citoyen), titre envié et d'où découlaient des droits inappréciables. Primitivement ce titre n'appartenait qu'aux habitants de Rome, mais peu à peu il fut octroyé à l'Italie, à quelques villes privilégiées, à la Gaule, puis enfin jeté comme appât à tout l'empire par un gouvernement en détresse (Loi de Caracalla 212-217)¹.

Si le qualificatif de *civis* est ainsi prodigué, celui de *civitas* (cité) a encore une portée spéciale à la fin du VI^e siècle, et semble ne s'appliquer qu'aux villes qui avaient été élevées au rang de *municipes*. La Notice des provinces met au nombre des cités (*civitates*) de la Grande Séquanaise : Besançon, Bâle, Avenches et Nyon. Yverdon n'était qu'une place forte ou un camp retranché (*castrum*).

Mais le terme de cité tend peu à peu à perdre sa signification première, renfermant la notion d'état et de territoire, pour prendre celui de ville dans l'acception moderne. Au moyen âge les cités (*civitates*) seront volontiers les villes possédant un siège épiscopal ; mais le criterium n'est pas

¹ Au milieu du X^e siècle encore, à Murbach, Alsace, la formule d'affranchissement d'un serf porte que, délivré de tout joug, il pourra travailler et percevoir le fruit de ses labeurs « comme les citoyens romains ».

absolu puisqu'il arrive que le *castrum* ait aussi à sa tête un évêque. (Voir Ducange).

Dans la langue française, on retrouve un reflet de la signification honorifique de l'ancien mot de *civitas*. Celui de cité qui en est sorti ne s'emploie guère que dans le style oratoire et poétique : les grandes cités d'un pays, la cité de Dieu, la cité céleste, la sainte cité. Il désigne parfois le quartier où se trouve l'église principale, la cathédrale, mais surtout *la plus ancienne partie de la ville, celle qu'on considère comme en étant le berceau* : la cité de Paris, la cité de Londres.

Comme nous venons de le voir, pendant une première période Lausanne aurait été un simple *castrum*, un camp retranché, une forteresse, et n'aurait pris que plus tard le qualificatif de *civitas*, peut-être depuis que Marius y eut transporté le siège de son évêché. En 892 on trouve l'expression de *nota civitas Lausannensis* (M. D. R. VI, p. 54) et, à cette époque, Lausanne était déjà une cité connue et fameuse.

Un autre point à signaler c'est qu'au VI^e siècle les habitants de cette ville portaient le nom de citoyens (*cives*) ; c'est le seul en effet qu'on trouve dans l'épithaphe de l'évêque Marius pour désigner ses ouailles. Au nombre des épithètes par lesquelles on célèbre les éminentes qualités du saint prélat figure celle de *civium fidissima virtus*.

La dénomination de Cité qu'a prise l'une des collines de Lausanne et qu'elle a conservée jusqu'à nous est ainsi tout imprégnée encore de civilisation antique. Lorsqu'il s'agit d'étudier l'origine de la ville et de rechercher la succession chronologique des quartiers qui la composent, ce fait là n'est point indifférent.

Le nom de Bourg donné à une deuxième colline mérite aussi d'être relevé, car, à son tour, il peut répandre son petit rayon de lumière sur ces temps obscurs.

M. Fr. de Gingins, auteur d'un *Essai sur les établissements des Burgondes dans la Gaule*, y dit entre autres que la plupart des quartiers de Lausanne portent encore des noms latins et, pour le montrer, mentionne ceux de Cité (*civitas*), de la Palud (*palus*), du Pont (*pons*), de la rue de Bourg (*burgum*), d'Etraz (*via strata*) et de la Riponne (*ripula*)¹.

En ce qui concerne Bourg et *burgum*, l'assertion de M. de Gingins est en tout cas trop absolue et il serait plus exact de dire que ces mots-là, comme signification et provenance, ont suscité à maintes reprises et peuvent susciter encore des discussions sans fin.

Chose curieuse, c'est au V^e siècle déjà que Paul Orose (disciple de St-Augustin), dans son Histoire contre les païens, aborde le sujet et émet une opinion qui plus tard servira de thème fréquent à la critique moderne. Parlant des Burgondes et de leur établissement sur le Rhin, il signale leurs nombreuses demeures qui, dit-il, portaient le nom de bourgs (*burgi, burgos*), et il n'hésite pas à faire dériver de ce mot particulier le nom même de la race.

Le chroniqueur Frédegaire, né à ce qu'on croit en Bourgogne et mort en 660, désigne lui aussi les camps des Burgondes par le mot quelque peu altéré de *burgo* et donne la même étymologie qu'Orose.

L'auteur anonyme de la vie de St-Sigismond, roi des Burgondes, fournit des détails à peu près identiques.

Plusieurs écrivains anciens : Isidore de Séville, Paul Diacre, Fréculf, Gervais de Tilbury, etc., ont répété ce récit d'Orose et des historiens modernes estimés, Am. Thierry, Vulliemin, F. Forel, n'ont fait que le modifier quelque peu ou l'ont accepté tel quel.

¹ C'est plutôt la famille Ripon et la maison qu'elle possédait au sortir de la rue de la Madeleine au XVI^e siècle qui auront donné le nom de Riponne.

Mais ce n'est là qu'une cloche. Dès le XVII^e siècle, Rhénanus, Cluver et d'autres en faisaient entendre une toute différente et, par des considérations d'ordre historique et linguistique rejetaient le renseignement fourni par Orose.

Albert Jahn, dans sa savante histoire des Burgondes¹, récapitule le débat. Pour lui Orose, sur le point spécial qui nous occupe, n'est que légendaire et inacceptable. Pline déjà, dans son histoire naturelle, mentionne les Burgondes quelques siècles avant qu'ils fussent sur le Rhin et ce n'est donc pas des *burgi* qu'ils auraient habités là qu'ils peuvent avoir tiré leur nom. Même le cantonnement de ces barbares le long de cette frontière à titre de mercenaires romains est controuvé, puisqu'à l'époque de Drusus ils n'occupaient point ces parages et qu'ils ne firent une étape, près de Worms et Mayence, qu'en 413. Les *burgi* élevés sur les limites de l'empire à titre d'ouvrage de défense étaient d'ailleurs des fortins isolés de construction romaine. Leur nom, suivant certains auteurs viendrait du gothique (*baurgs*), du haut allemand (*puruc*) d'où *burc* et *borg*, mais d'après d'autres dériverait plutôt du grec (*πόργος*). A. Jahn adopterait volontiers cette dernière opinion.

Que l'étymologie proposée par Orose soit fantaisiste, il faut en effet l'admettre, pour autant du moins qu'on ne se reporte qu'aux temps où les Burgondes, dans leur migration, foulaient déjà le sol de la Gaule. Que cet auteur, plus d'une fois, commette de graves anachronismes, on ne saurait y contredire davantage. Mais, reste à savoir encore si, en fait et indépendamment de toute autre question, les Burgondes ont quelque part, sur le Rhin ou même ailleurs, habité des constructions d'une espèce particulière désignées par le nom de bourgs.

¹ *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens bis zum Ende der I Dynastie, Halle 1874.*

Même Jahn est disposé à admettre que cette race construisait plus solidement que les autres Germains et que ce côté-là de leurs mœurs et de leurs aptitudes était réellement caractéristique. Sur ce point et sur les détails qui s'y rattachent, il semble qu'un contemporain devait être bien renseigné et qu'ainsi le dire d'Orose pourrait conserver partiellement sa valeur.

Un écrivain très sérieux, J.-L. Wurstemberger, dans son Histoire de l'ancien Etat de Berne ¹ constate que le mot de *burgus* ne se rencontre pas dans l'ancien latin classique ; tout en rejetant l'idée que Burgonde viendrait de Bourg il ne craindrait pas d'admettre qu'inversément *bourg* viendrait de Burgonde. Sans aller si loin, Littré dérive le mot français bourg de l'ancien haut allemand. Ces opinions-là ne sont pas négligeables.

(*A suivre.*)

B. DUMUR.

LES SÉPULTURES ET LES POPULATIONS PRÉHISTORIQUES DE CHAMBLANDES

Contrairement à ce qui existe à l'étranger, les sépultures néolithiques suisses sont relativement peu nombreuses ou mal connues. Ce manque de renseignements concernant les sépultures de l'âge de la pierre polie en Suisse tient à ce qu'elles sont enfermées dans le sol sans aucun indice extérieur et que leur mobilier funéraire, généralement très pauvre, est souvent d'une détermination difficile. D'autre part, les défonçages et la culture ont dû les détruire pendant le cours des siècles.

De toutes les sépultures néolithiques découvertes jusqu'à ce jour en Suisse, celles de *Chamblandes* sous Lausanne

¹ *Geschichte der alten Landschaft Bern*, 1862.